

Version complète de la communication au 6<sup>ème</sup> congrès de l'AIFRIS, Porto, juillet 2015.

Axe 2 : rendre compte d'une innovation.

**Pratiques innovantes en recherche et travail social :  
une recherche-action sur un dispositif de *Housing-first* en Basse-Normandie (France)  
Corinne Chaput-Le Bars et Arnaud Morange<sup>1</sup>**

Cette communication rend compte d'une *recherche-action* menée par l'Institut Régional du Travail Social de Basse-Normandie (France) au sein d'une structure<sup>2</sup> mettant en place un dispositif de *Housing-first*. Ce service, du nom de *Sésame*, a pour objectif de proposer à des personnes en situation de grande exclusion l'accès à un logement sans conditions, sinon de s'acquitter du loyer.

Ce dispositif ne se confond pas avec une expérimentation nationale en cours de réalisation portée par la DIHAL<sup>3</sup> dans quatre grandes villes de France<sup>4</sup>. Dans les deux cas toutefois, les équipes d'éducateurs spécialisés sont renforcées par des travailleurs-pairs, eux-mêmes anciens exclus, selon le courant dit de la « pair-émulation ».

Notre présentation vise à décrire ce dispositif innovant, le resituer dans la filiation d'un mouvement qui se développe, nous interroger sur ses qualités et ses limites, sur le changement de paradigme qu'il implique pour les travailleurs sociaux et, *in fine*, apprécier ses effets sur ses bénéficiaires.

1. *Sésame*, filiations et ruptures

L'expérimentation dans les villes nord-américaines atteste d'une forte prise d'autonomie des bénéficiaires et d'une stabilisation éprouvée, avec 70 à 80 % des personnes encore dans leur logement quatre ans après leur installation. En France, le programme « Un chez soi d'abord », actuellement en cours, remplit deux fonctions : développer le *Housing-first* en France et établir des données scientifiques validant le dispositif.

L'expérimentation *Sésame*, modeste au regard des grandes initiatives, permet souplesse de l'action, engagement rationnel des moyens, proximité relationnelle et qualité du service rendu au public. Deux éducatrices spécialisées, assistées par un travailleur-pair, se partagent le suivi des locataires de 22 logements dont la moitié constitue un public de « grands exclus » auxquels s'adresse le dispositif<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Chaput-Le Bars C., Morange A., « *Le Housing-first : l'expérimentation à la française* », « Nouvelle gestion sociale des SDF », *Le Sociographe*, n° 48, décembre 2014, 67-78.

<sup>2</sup> L'Association des Amis de Jean Bosco.

<sup>3</sup> Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement.

<sup>4</sup> Léon M., « Un chez soi d'abord : l'expérience marseillaise », *Lien social* n° 1107, 30 mai 2013.

<sup>5</sup> L'autre moitié étant constituée d'un public dit « proche du logement » mais en grande difficulté pour y accéder.

## 2. Un dispositif novateur pour le travail social.

Les principes fondamentaux du « Logement d'abord » sont le logement comme pré-requis, l'usager au centre du dispositif et des services flexibles et proches. Le logement permet d'envisager un processus volontaire de changement, sans contrainte de temps ni contrainte externe. Ce mode opératoire vient contrarier le modèle historique d'intervention sociale qui privilégie une réhabilitation progressive de la personne à travers différentes formules d'hébergement et impose l'avancée de la personne dans un processus d'insertion pour l'accès à son propre logement. *Sésame* inverse cette logique, tout en renversant au passage des pratiques bien ancrées dans le travail social.

Le premier chef de service, pourtant ouvert à la nouveauté, en doutait : « *Je n'étais pas tout à fait convaincu au départ, [...] cette nouvelle démarche me paraissait improbable, voire impossible...* ». Le travail consiste en effet en un accompagnement renforcé qui *doit* s'adapter au logement d'abord, en ce sens qu'il se construit avec la personne *dans* son logement. On postule que la sécurisation et la stabilisation par le logement peuvent permettre aux bénéficiaires une meilleure attention à soi, une réinscription dans des circuits classiques de la vie quotidienne et un retissage des liens sociaux.

L'équipe est très présente, mobilisée si nécessaire 24 heures sur 24 pour les situations les plus critiques. Tout cela engage profondément les travailleurs sociaux qui sont confrontés à un surinvestissement propre à la proximité du public : « *On est impliqué et on est confronté à des épreuves, en tant que personne ; ça nous bouscule un peu. On a [...] des moments déconcertants* ».

## 3. Une place particulière des travailleurs pairs

Le rôle du travailleur-pair est de renforcer les relations de confiance entre les locataires et l'équipe ou encore de développer des activités à caractère social ou culturel. Le principe de la pair-émulation<sup>6</sup> se réalise selon des modalités très différentes, allant de la participation anonyme et bénévole jusqu'à l'implication forte aux côtés de professionnels du soin.

Cette pratique est désormais saluée : « *les travailleurs pairs sont meilleurs pour établir des liens de confiance dans les six premiers mois* »<sup>7</sup>. La population préfère « *suivre celui ou celle dont l'expérience de vie lui fut un enseignement plutôt qu'un savoir théorique ou scolaire* »<sup>8</sup>. Le travailleur-pair répond à un postulat : « *qui peut mieux comprendre un très grand exclu qu'un ancien très grand exclu ?* » mais aussi à une réalité, qui est que beaucoup de travailleurs sociaux « *refusent de plus en plus de passer leurs matinées à servir du café [...] à fumer et à échanger avec des usagers 'dans le vent' comme on dit* »<sup>9</sup>.

Cependant, une enquête a mis en évidence que les travailleurs-pairs gardent « *la marque de leur expérience vécue, de la rue ou de la maladie* »<sup>10</sup>. Le fait d'être plus « proches » des bénéficiaires et plus à même de tolérer certaines conditions d'exercice du métier, ne les

---

<sup>6</sup> Gardien E., « La pair-émulation dans le champ du handicap : Histoire, pratiques et débats en France », *Rhizome*, n° 40, novembre 2010.

<sup>7</sup> Léon M., *op. cit.*, p. 16.

<sup>8</sup> Renther P., « Vers un chez soi, L'accompagnement de personnes sans abri ayant des troubles psychiques », *Le Sociographe*, n°42, juin 2013, p. 61.

<sup>9</sup> Léon M., *op.cit.*, p. 21

<sup>10</sup> Renther P., *op. cit.*, p. 65.

exonère pas de la tentation de projeter leurs propres valeurs sur les usagers. S'ils sont une valeur ajoutée dans l'expérimentation, ils ne doivent pas pour autant devenir un problème supplémentaire à gérer dans les équipes.

Par ailleurs, la question du statut et de la place octroyés aux travailleurs-pairs reste à débattre. Sa formation est-elle souhaitable ou nécessaire ? Dans un cursus à part ou avec les travailleurs sociaux ? Quid de leur statut : bénévole ou salarié ? Pleinement membre d'une équipe ou aux côtés de celle-ci ? <sup>11</sup> : « *il faudrait que ce soit un travailleur social ou quelqu'un ayant une formation, tout en ayant vécu l'expérience de la rue, ce qui est difficilement possible...* ». Les travailleurs-pairs ne sont pas en reste d'interrogation : « *C'est pas facile pour nous, on commence* » ; « *On est dans un monde obscur, avec des codes, des sigles* ».

#### 4. Des bénéfices et des limites différents selon le portage du dispositif

Un rapport de synthèse de la Commission européenne conclut à des résultats positifs et recommande le *Housing-First*<sup>12</sup>. *Sésame* vient à son niveau répondre aux besoins de ce public en améliorant ses conditions d'existence, en lui procurant un bien-être, grâce à une stabilisation dans un logement. Ses résultats tiennent à l'acceptation de la remise en question des postulats du travail social. *Sésame* est un point d'appui pour un travail de réhabilitation co-construit entre le locataire et l'équipe de travailleurs sociaux, et les résultats sont encourageants. D'ailleurs, l'équipe va procéder très prochainement à deux glissements de bail, ce qui constitue un signe positif face au risque de fixation des situations.

Pascal Noblet y voit pourtant la tentation de réductions budgétaires pour les modes plus classiques de prise en charge<sup>13</sup>. Il y aurait par ailleurs incompatibilité entre l'indépendance requise par le programme, et la prise en charge en santé mentale et en toxicomanie. Ou encore il s'agirait de réduire « l'itinérance » en tant qu'écart à la norme<sup>14</sup>. Le domicile privé deviendrait alors en effet un marqueur d'adaptabilité au système dominant et le *Housing-first* une forme de dissimulation de la déviance. Les personnes concernées, enfin, sont parfois logées dans des quartiers périphériques, peu propices au retour à une intégration viable.

En ayant suivi l'équipe de *Sésame* et en ayant observé les locataires sur une durée d'un an, nous sommes cependant fondés à déclarer que des situations s'améliorent à partir du principe de l'octroi sans préalable d'un logement. Nous pensons notamment à des cas de stabilisation de consommation d'alcool, de reprise en main de la santé, de reliaison avec la famille. Toutes choses qui méritent que l'on apprécie, que l'on compare, que l'on resitue dans leur contexte les expériences de *Housing-first*, dans une perspective renouvelée du travail social.

Bibliographie indicative :

Busch Geertsema V. (dir.), *Housing First Europe*, Rapport sur les évaluations des villes d'Amsterdam, Budapest, Copenhague, Glasgow et Lisbonne, 2013

Chaput-Le Bars, Morange A., « *Le Housing-first : l'expérimentation à la française* », « Nouvelle gestion sociale des SDF », *Le Sociographe*, n° 48, décembre 2014, 67-78

---

<sup>11</sup> Durand B., « Doit-on professionnaliser les pairs-aidants ? », Lagueux N., « La formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs », *Rhizome*, n° 40, novembre 2010, pp : 11-12.

<sup>12</sup> Busch Geertsema V. (dir.), *Housing First Europe*, Rapport final, 2013.

<sup>13</sup> Noblet P., Pourquoi les SDF restent dans la rue ?, L'Aube, 2014.

<sup>14</sup> Djaoui E., « Approche de la culture du domicile », in *Gérontologie et société*, vol.1, n° 136, 2011, pp. 77-90.

Djaoui E., « Approche de la ‘culture du domicile’ », *Gérontologie et société*, vol.1, n° 136, 2011, 77-90

Durand B., « Doit-on professionnaliser les pairs-aidants ? », *Rhizome*, n° 40, nov. 2010, 10.

Lagueux N., « La formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs », *Rhizome*, 40, novembre 2010, 11-12

Leon M., « Un chez soi d’abord : l’expérience marseillaise », *Lien social* n° 1107, 30 mai 2013

Noblet P. *Pourquoi les SDF restent dans la rue ?*, L’Aube, 2014.

Rhenter P., « Vers un chez soi, L’accompagnement de personnes sans abri ayant des troubles psychiques », *Le Sociographe*, n°42, juin 2013.

Auteurs :

CHAPUT-LE BARS Corinne : Directrice du Département Recherche, formations supérieures, et partenariats universitaires à l’IRTS de Basse-Normandie ; chercheur associé au CREN et chercheur-collaborateur au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (docteure en sciences de l’éducation).

MORANGE Arnaud : Chercheur contractuel au PREFAS (Pôle de Recherche et d’Etudes pour la Formation et l’Animation du secteur social et médico-social (IRTS, Basse-Normandie) ; chercheur associé au CERREV (Centre d’Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités, Université de Caen-Basse-Normandie) (docteur en sociologie).